

Mouvement ouvrier, culture, loisir et temps «libéré»

1^{ère} partie : 1870-1914

Lama Ben Djaffar et Colette Huberty

« Le loisir, ce n'est pas le droit de ne plus travailler quand on en peut plus :
c'est le droit de ne pas travailler quand on le pourrait... »¹

Introduction

Les notions de «loisir», «temps libre» et «culture» ont considérablement évolué au sein du Mouvement ouvrier depuis 150 ans. Alors que la bourgeoisie a toujours pu bénéficier de l'accès au loisir et à une culture créée par elle et pour elle, les travailleurs ont du revendiquer et conquérir ce droit pas à pas : un long cheminement qui débute timidement vers le milieu du 19^e siècle pour s'accélérer ensuite et s'imposer définitivement à la fin des années 1930.

Cette évolution est étroitement et logiquement liée à la lutte pour la réduction du temps de travail. En effet, tout au long du 19^e siècle, les longues journées de travail des adultes et des enfants – de 10 à 12 heures par jour en moyenne – contribuent, au même titre que la faiblesse des salaires, l'insalubrité des ateliers et des logements et la quasi absence de scolarité à maintenir la classe ouvrière dans un état de sujétion et d'abrutissement. Dans ce contexte, la première des préoccupations du Mouvement ouvrier sera celle de la lutte en faveur de l'augmentation des salaires et de l'amélioration des conditions de vie et de travail. Réduire le temps de travail, signifiera d'abord améliorer la condition physique de l'ouvrier et aussi lutter contre le chômage en partageant le temps d'activité.

Ce n'est qu'en second lieu que les organisations ouvrières réclameront la possibilité de mettre du temps à disposition de l'éducation, de la formation et éventuellement de la militance. Et c'est beaucoup plus tard, durant l'entre-deux-guerres, lorsque les conditions matérielles des travailleurs se seront améliorées, qu'elles commenceront à revendiquer enfin un droit au loisir et à un temps vraiment «libre» qui se concrétisera avec les congés payés.

Une nécessité : réduire le temps de travail...

Dès 1869, la section belge de la Première Internationale exprimait déjà la volonté de réduire le temps de travail journalier de la population ouvrière. À ce moment, la revendication est essentiellement économique – le partage du temps de travail permettrait de réduire le chômage – mais sous tendue déjà par une préoccupation culturelle. Les organisations ouvrières affiliées à la 1^{ère} internationale relèvent que «*les longues journées de travail entraînent toujours à leur suite des causes fâcheuses pour les travailleurs, tant morales que matérielles, notamment l'impossibilité d'acquérir de l'instruction qui cependant est la clef destinée à ouvrir toutes les libertés et toutes les connaissances qui conduisent le travailleur à son émancipation*».² Certaines de ces organisations obtiendront, dans les années suivantes, par la grève ou la négociation, que leurs journées de travail soient limitées à 10 heures par jour.³ Elles relaieront aussi la revendication lors de l'enquête menée par la Commission du Travail en 1886. Mais ce ne sont que quelques voix isolées dans un contexte peu propice à les entendre. En

1. VERRET Michel, *La culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.74.

2. *Le Mirabeau*, 5 septembre 1869. Cité par NEUVILLE Jean, *L'évolution des relations industrielles, t.2 : La lutte ouvrière pour la maîtrise du temps*, vol. 1, Bruxelles, EVO, p. 39

3. Les mécaniciens de Verviers, du Centre, de Bruxelles et de Gand en 1871 et les mineurs de Charleroi entre 1870 et 1872.

effet, à la fin des années 1870, une crise économique longue frappe les pays européens. Cette crise replace sur le devant de la scène les questions cruciales du chômage et du salaire. Pour un Mouvement ouvrier encore fragmenté, la question du temps de travail passe au second plan. Par contre, celle de l'émancipation demeure en filigrane.

... pour permettre le relèvement de la classe ouvrière

C'est autour de la création de coopératives par exemple que le mouvement ouvrier s'organise durant les années 1860-1880. Le but premier de celles-ci est d'améliorer la situation matérielle des ouvriers. Mais derrière cette évidence se cache un autre objectif : celui de donner aux ouvriers l'occasion de se regrouper, de s'impliquer intellectuellement et de prouver qu'une classe sociale méprisée pour son inculture et son «immoralité» est capable de s'organiser efficacement. *«La coopérative, par la multiplication des moyens d'instruction de tout genre, de civilisation générale, - par les motifs puissants qu'elle offre à la pratique de certaines vertus, au développement de certaines qualités, - par l'éloignement de nombreuses causes de démoralisation, par les relations morales et intellectuelles qu'elle établit, par l'esprit de corps qu'elle développe parmi ses membres, - enfin par les moyens de discipline résultant de tout cela, exerce la même influence sur les forces intellectuelles et morales des associés, que sur leurs moyens matériels, en augmentant et développant leur portée et en éloignant ou en diminuant, par suite, l'incapacité morale et intellectuelle qui, comme nous l'avons vu, est l'une des causes principales du malaise et de la dégénérescence des classes ouvrières.»*⁴

Cette préoccupation du «relèvement moral» de la classe ouvrière va en grandissant au fur et à mesure que se structure le mouvement. L'alcoolisme et l'analphabétisme sont largement répandus, conséquences directes des conditions de vie et de travail. Et prétexte commode pour la bourgeoisie pour dénoncer le très mauvais usage que peut en faire un ouvrier à qui on laisse du temps libre. Pour le Mouvement ouvrier, «l'incapacité morale et intellectuelle» des travailleurs va constituer un défi à relever. Loisirs et temps libre réclamés à la fin du 19^e siècle ne signifient donc pas du «temps à soi» mais bien, du temps à réinvestir dans des occupations «morales» (la famille), intellectuelles (la formation) et intelligemment divertissantes (le sport, la musique).

En 1904, Émile Vinck, socialiste défend le droit au « loisir » pour la classe ouvrière

« Une autre objection consiste à prétendre que l'ouvrier, se trouvant inoccupé pendant certaines heures du jour, abuserait de ses loisirs.

Toute l'expérience de la réduction des heures montre que cette objection n'est qu'une odieuse calomnie. Les ouvriers anglais, américains, australiens consacrent-ils leurs loisirs et leurs salaires élevés à fréquenter les bars et à s'enivrer ? Ou bien les consacrent-ils à se procurer d'abord une nourriture reconfortante, une habitation confortable et une vie plus intellectuelle ? Ne voyons sous pas dans notre malheureuse Belgique échouer la plupart des tentatives d'éducation des travailleurs à cause de longues journées de travail auxquelles ils sont astreints ?

Croyez vous que les ouvriers feront moins bon emploi de leurs loisirs que les fils de la classe bourgeoise ? Croyez vous vraiment que l'ouvrier n'a aucunement le désir de s'instruire, de pouvoir se consacrer à l'éducation de ses enfants ?

Oh je sais qu'on citera certains cas où des ouvriers se trouvant inoccupés pendant quelques heures ou quelques jours, n'ont pas su utiliser ces loisirs aussi dignement qu'on eut pu le désirer, où, recevant un salaire augmenté, ils n'ont pas su le dispenser aussi utilement qu'on l'eut souhaité.... Mais que le monde ouvrier apprenne, qu'en vertu d'une loi, qu'il n'appartiendra pas aux patrons de modifier, il aura dans quelques mois, une ou plusieurs heures de loisirs par jour, et ce, définitivement, est-il vraiment quelqu'un pour prétendre que la masse des travailleurs va se préparer à consacrer ses loisirs à s'enivrer, s'endetter et se méconduire ?

Pareille imputation serait odieuse et absurde.

Au contraire, si nous voulons que notre industrie soit servie par des ouvriers capables, habiles et intelligents, il faut que nous réduisions leur épuisement physique et il faut qu'en même temps nous leur donnions le temps et l'occasion de songer à leur perfectionnement intellectuel et moral. »

VINCK Émile, *La réduction des heures de travail et la journée des huit heures*, Gand, 1904, Abonnement *Germinal* n° 8, pp. 93-94.

4. M. Huber cité par BERTRAND Louis, *Histoire de la coopération en Belgique : les hommes, les idées, les faits*, Bruxelles, 1902, t.1, p. 284.

Les 3X8 ou semaine anglaise ?

Ce n'est qu'en 1894 que la revendication pour une réduction légale du temps de travail à tous les travailleurs est inscrite dans le programme du Parti ouvrier belge, fondé en 1885. Pour la première fois, des représentants socialistes ont été élus à la Chambre. Lors du Congrès de Quaregnon, le POB adopte la revendication des «3X8» : huit heures de travail, huit heures de loisirs et huit heures de repos. Celle-ci s'appuie non seulement sur les arguments de santé (temps de repos nécessaire au corps) et économiques (partage du temps de travail) mais également, tout comme l'avait exprimé la lère internationale 25 ans plus tôt, sur des arguments culturels. «L'application de cette réforme rendrait l'ouvrier à la vie de famille qu'il ne peut connaître aujourd'hui, par suite d'un long labeur ; elle lui donnerait un temps suffisant pour réparer les forces perdues au travail, compléter son instruction et se recréer.»⁵ La fête du 1^{er} mai devient chaque année l'occasion de rappeler cette revendication qui ne deviendra réalité qu'une vingtaine d'années plus tard non sans avoir engrangé quelques avancées très timides⁶.

Du côté des chrétiens démocrates qui se réunissent en congrès à partir de 1886, il n'est guère contesté que « le repos, c'est bien ; il est nécessaire pour la partie basse de notre être. Tels que nous sommes constitués, le repos est indispensable à notre âme comme à notre corps »⁷. Ils partagent avec les socialistes la volonté de relever moralement la classe ouvrière mais leur but fondamental est de ramener à la foi chrétienne des ouvriers gagnés au socialisme. Les syndicats chrétiens sont d'ailleurs beaucoup plus nuancés sur la question des «3X8» institués par la loi. Pour eux, «les intervalles de repos [devraient] être proportionnés à la nature du travail et à la santé, et réglés selon les circonstances et les lieux». ⁸ Par contre, ils défendent la légalisation du repos du dimanche – qui prendra forme de loi en 1905 – et plus tard, adhéreront au concept de la «semaine anglaise»⁹. «Si l'on réussit à faire de tous les ouvriers des êtres conscients de leur dignité et consacrant le samedi après-midi à préparer leur dimanche, celui-ci étant consacré au repos familial, aux saines récréation, aux devoirs du chrétien et du père de famille, alors la Semaine anglaise sera une bénédiction, non seulement pour la classe ouvrière, mais pour la Société dans son ensemble.»¹⁰

Les initiatives culturelles du mouvement ouvrier

À la fin du 19^e siècle, au sortir d'une longue crise économique, le niveau de vie de la classe ouvrière s'améliore lentement. Si le temps de travail – hormis celui des femmes et des enfants de moins de 16 ans – n'est toujours pas réglementé par la loi, dans les faits, il commence à reculer dans de nombreuses industries. Une floraison d'initiatives ouvrières destinées à fournir de saines occupations aux travailleurs voit le jour à partir des années 1890-1900. Socialistes et chrétiens organisent autour des Maisons du Peuple pour les uns, autour des Œuvres sociales pour les autres, des conférences, des cours professionnels, des bibliothèques, des sections musicales ou chorales...

Du côté socialiste, l'un des défenseurs les plus ardent de la culture pour le peuple est Jules Destrée qui oppose au pragmatisme de certains leaders socialistes – «Pour l'instant, ce n'est pas de romans ni de vers que nous avons besoins mais de bifstecks »¹¹ – sa vision d'un socialisme véhiculant un idéal moral et culturel. «Il est à souhaiter que, dans le Parti socialiste, tout groupement économique et politique

5. Parti Ouvrier Belge, *Compte-rendu du Congrès extraordinaire tenu à Bruxelles les 25 et 26 décembre 1893 et du X^e Congrès annuel tenu à Quaregnon les 25 et 26 mars 1894, Bruxelles, 1894*, p. 38.

6. En 1889, le travail des enfants en dessous de 16 ans (pour les garçons) et de 21 ans (pour les filles) est limité légalement à 12 heures par jour. En 1905, le repos du dimanche est garanti par la loi. En 1909, la journée de travail des mineurs est limitée à 9h par jour.

7. *Congrès des Œuvres sociales à Liège. Deuxième session 4-7 septembre 1887*, Liège, 1887, p. 259.

8. RUTTEN Joseph, *Rapport sur le mouvement syndical chrétien en Belgique (1905-1906)*, Gand, Het Volk, 1906, p. 38.

9. Journées de travail plus longues mais congé le samedi après-midi.

10. Confédération générale des syndicats chrétiens de Belgique, *Troisième Congrès syndical chrétien. Gand, 12-13 juillet 1914*, Gand, Het Volk, 1913, p.88.

11. Edouard Anseele, leader socialiste gantois, cité dans WITTE E. et al, *Nouvelles histoire de Belgique*, Vol.1, 1830 - 1905, Bruxelles, Ed. Complexe, 2005, p. 22.

se double d'un groupement intellectuel ayant pour but, l'instruction, la distraction et la moralisation de la classe ouvrière.»¹²

À Bruxelles, La Maison du Peuple crée une section d'Art avec la coopération d'artistes qui s'engagent en faveur du socialisme. Elle propose aux ouvriers des concerts de musique classique, des représentations de pièces théâtrales et des conférences de toutes sortes. La portée de cette initiative encore empreinte de paternalisme restera toutefois limitée à un public ouvrier très privilégié. La grande masse des travailleurs n'a toujours ni le temps, ni les moyens financiers et intellectuels de s'approprier la culture bourgeoise.

Quant à l'expression d'une culture propre aux ouvriers, elle se manifeste essentiellement du côté flamand quoique de manière très isolée. Jacques Kats, par exemple, ouvrier tisserand, utilise très tôt le théâtre pour diffuser ses idées démocratiques. Ses pièces, jouées avec succès dans les cafés bruxellois sont considérées comme subversives par le pouvoir. On peut noter aussi, au sein des Maisons du peuple et dans les Maisons des œuvres chrétiennes, certaines initiatives telles que l'animation de fanfares, de groupes dramatiques, de chorales ou de bibliothèques qui ont pour but de contribuer «à ce que les travailleurs emploient leurs loisirs à l'élévation de leur propre culture [et] où, chaque dimanche, maris, femmes et enfants se retrouvent pour rire, jouer, se recréer.»¹³

Priorité à la formation et à l'éducation

Mais la grande préoccupation du mouvement ouvrier à la fin du 19^e siècle n'est pas tant l'accès à la culture que la nécessité pour les travailleurs de s'instruire et de se former. L'instruction scolaire n'est pas obligatoire –elle ne le sera qu'en 1914- et la majorité des enfants d'ouvriers travaillent toujours dès 12 ans, voire plus tôt lorsqu'ils sont employés dans les travaux agricoles ou les nombreux métiers qui s'exercent à domicile.

Pour pouvoir poursuivre son but de moraliser et d'émanciper la masse des travailleurs, le mouvement ouvrier a besoin de se renforcer et d'armer intellectuellement ses militants.

Tant du côté socialiste que chrétien, s'organise une politique de centralisation des initiatives lancées par les syndicats, les mutuelles ou les coopératives.

Du côté socialiste, le mouvement avait mis en place des écoles mutuelles d'orateurs permettant aux propagandistes de se former à la prise de parole en public et à la défense du programme politique. En 1908, il fonde les écoles socialistes. En 1911, la création de la Centrale d'éducation ouvrière (CEO) va permettre réellement l'épanouissement sur le terrain de l'éducation et de l'action culturelle.

Du côté chrétien, les Semaines syndicales, ancêtres des Semaines sociales wallonnes, voient le jour en 1908. «La semaine syndicale a pour but d'instruire théoriquement et pratiquement ceux qui ont à s'occuper de l'organisation et de la direction des syndicats ouvriers... Les cours s'adressent principalement aux ouvriers, membres des comités syndicaux».¹⁴ Un des premiers cercles d'études est créé dans la région du Centre avec pour objectif de former les militants à la doctrine sociale de l'Eglise et aux problèmes économiques et sociaux lors de réunions mensuelles d'information. Les femmes du mouvement, sous la houlette de Victoire Cappe organisent leurs propres cercles d'études coordonnés par le Secrétariat général des Unions professionnelles féminines chrétiennes (1912). Ces cercles ont pour but de former intellectuellement et moralement les ouvrières, notamment grâce à la pratique de l'enquête.

12. DESTREE Jules, *Renouveau au théâtre*, Bruxelles, Bibliothèque de propagande socialiste, 1902, p. 11.

13. SERWY Victor, cité dans *Regards croisés sur l'Education permanente. 1921-1976*, ACCS & MOC, Bruxelles, EVO, 1996, p. 72.

14. Introduction à la Semaine syndicale, cité dans *Regards croisés sur l'Education permanente. 1921-1976*, ACCS & MOC, Bruxelles, EVO, 1996, p.

Conclusion

À la veille de première guerre mondiale, même si la revendication des 3X8 n'a pas encore abouti, les organisations du Mouvement ouvrier ont préparé le terrain à l'avènement de l'Education populaire (la future Education permanente). Seule une petite minorité des ouvriers profite encore de ces initiatives. Il faut attendre les années 1920 pour qu'un réel changement se dessine pour la grande majorité des travailleurs. L'immédiat après-guerre verra la concrétisation légale de cette lutte pour moins de travail et plus de formation. Ce n'est qu'alors que la conquête d'un temps réellement libre pourra commencer.



Bibliographie

Rouge métal. 100 ans d'histoire des métallos liégeois de la FGTB, Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale, FGTB Métal Liège-Luxembourg, Seraing, 2006.

BERTRAND Louis, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Dechenne & Cie, tomes 1 et 2, 1906 - 1907.

VERRET Michel, *La culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, 1996.

NEUVILLE Jean, *L'évolution des relations industrielles, t. 2 : La lutte ouvrière pour la maîtrise du temps*, vol. 1, Bruxelles, EVO, p. 39.

Regards croisés sur l'Éducation permanente. 1921-1976, ACCS & MOC, Bruxelles, EVO, 1996.